



Service éducation Séjour été élémentaires à VALLOIRE (73)

Le Service éducation organise un séjour pour les enfants du CP au CM2 au mois de juillet 2021.

Ce séjour a été pensé pour les enfants.

- Effectif : 40 enfants
- Equipe d'animation de la Ville, direction : Sophie LABRU
- 15 jours : **du jeudi 8 juillet au jeudi 22 juillet 2021**
- En Savoie à Valloire, dans le chalet « La Joie de vivre », centre agréé par la DDCS, équipé de chambres de 2 à 6 couchages avec des sanitaires complets
- Voyage en car grand tourisme
- **La grande majorité des activités aura lieu en extérieur :**
 - accrobranche, escalade,
 - piscine, patinoire, bowling,
 - randonnées pédestres avec découverte de la faune et de la flore,
 - randonnées aquatiques en eaux vives,
 - bob kart, biathlon d'été,
 - tir à l'arc et tyrolienne...
- Sans oublier les autres activités, les veillées et les surprises organisées par les animateurs

Votre enfant n'est jamais parti en séjour,
vous voulez tout connaître des conditions d'hébergement et du protocole sanitaire,
vous souhaitez des renseignements avant l'inscription
ou pour n'importe quelles autres questions,

nous vous invitons à une visioconférence en présence de la directrice du séjour

mardi 18 mai 2021

à 18h30

Pour vous inscrire à cette visioconférence, écrivez à g.nerriere@ville-rungis.fr,
un mail vous sera envoyé quelques jours avant pour vous connecter à la visioconférence.





Chalet « La joie de vivre »



Chambre avec sanitaires



Salle d'activités



Salle de restauration

Au vu des conditions sanitaires, le mode d'inscription évolue : on ne tiendra pas compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Toutes les inscriptions seront prises en compte. Aussi celles-ci pourront avoir lieu sur www.rungis.fr (onglet Enfance 0 – 11 ans / inscriptions vacances et séjours).

La fiche d'inscription sera à remplir directement sur le site de la Ville entre le vendredi 21 mai et le dimanche 30 mai 2021.

Si vous ne pouvez pas le faire sur internet, vous pourrez remplir la fiche d'inscription en mairie aux mêmes dates.

Pour que le séjour puisse avoir lieu, il faudra qu'il y ait au moins 25 inscrits.
Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre maximum de places disponibles, nous prendrons en priorité les enfants habitant la commune, puis nous organiserons un tirage au sort par tranche d'âge.

*Pour que votre inscription soit prise en compte, vos factures antérieures devront être soldées.
Toute annulation, sans justificatif médical, entrainera la facturation de la totalité du séjour.
Bien évidemment, si le séjour devait être annulé au vu des conditions sanitaires, il ne sera rien facturé aux familles.*

Participations familiales :

	Tranches	Tarif 2 / 15 jours
1	463 €	131,85 € à 159,60 €
2	463 € à 705 €	159,60 € à 255 €
3	705 € à 876 €	255 € à 375,60 €
4	876 € à 1047 €	375,60 € à 465,45 €
5	1047 € à 1248 €	465,45 € à 576,75 €
6	1248 € à 1812 €	576,75 € à 677,85 €
7	1812 € et plus	677,85 €

Les familles non-rungissoises ont une majoration de 20 % de leur tarif individuel.